

DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



P.8 et 9



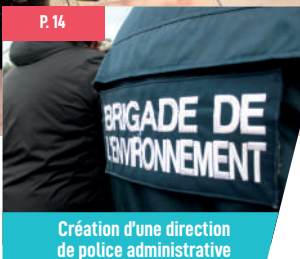
FlexTAD et FlexSésame :
un Transport pour Tous

P. 12 et 13



Le projet de construction
d'un crématorium est lancé

P. 14



Création d'une direction
de police administrative



www.ville-denain.fr

DESSINONS LE DENAIN DE DEMAIN

PAGES 6 ET 7



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

► Pages 4 et 5

Rétrospective photos photos

► Pages 6 et 7

Des vœux municipaux placés sous
le signe de l'ambition

► Page 8 et 9

Le transport à la demande, c'est
possible

► Page 10

Anne-Lise Dufour-Tonini honorée
pour son engagement au service de
l'intérêt public

► Page 11

Le Grand Prix de Denain Porte du
Hainaut change de braquet

► Pages 12 et 13

Denain va avoir son crématorium

► Pages 14

La médiation au cœur des actions
de la nouvelle direction de police
administrative

► Pages 15

Coup de projecteur sur une saison
culturelle riche et variée

► Pages 16 et 17

C'est à Denain que ça se passe !

► Page 18

Naissances, mariages et décès

► Page 19

Expression de la majorité
et de l'opposition

DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de Ville B.P.
50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59.
Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-
Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Responsable de
la rédaction : Yacine Diallo. Rédaction : Grégory
Buongiorno. Photos : Mélissandre Collignon,
Grégory Buongiorno, Pascal Deudon. Maquette et
mise en page : Johnny Bultez.

Impression : ROUÉ (Tél. : 03 27 39 51 87).

N° 26 : FÉVRIER 2025.

NOCES D'OR 2025



LES COUPLES QUI CÉLÈBRENT EN 2025
LEURS 50, 60 OU 70 ANS DE MARIAGE
SONT INVITÉS À S'INSCRIRE EN MAIRIE, SERVICE ÉTAT CIVIL
JUSQU'AU 31 MARS 2025, DERNIER DÉLAI

APPORTEZ VOTRE LIVRET DE FAMILLE



COUP
DE POUCE
à votre
POUVOIR
D'ACHAT



50€ OFFERTS
À TOUS LES FOYERS DENAISIENS
SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE*
DU 24 FÉVRIER AU 21 MARS 2025



SUR VILLE-DENAIN.FR OU
SUR VOTRE APPLI CLICK&DENAIN

*SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS À REMPLIR VOTRE FORMULAIRE EN LIGNE, UNE AIDE
EST POSSIBLE EN MAIRIE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H30 ET DE 14H À 17H ET LE SAMEDI DE 9H À 17H30.

BANQUET DES AÎNÉS 2025



LES DIMANCHES
2 ET 9 MARS DÈS 12 H
SALLE DES FÊTES
PLACE BAUDIN

Inscription jusqu'au 14 février 2025
au CPAM, 2 rue Roger Salengro
Tél. : 03 27 23 59 28
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 17h15,
le samedi de 8h15 à 11h45



+ D'INFOS : WWW.VILLE-DENAIN.FR



DESSINONS DENAIN



CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

Comme l'indique dans la « Une » de notre bulletin municipal « Denain Mag », nous sommes, ensemble, entrain de dessiner le Denain de demain.

Avec les arrivées conjointes de Lesaffre, Maersk pour le compte d'Amazon et de la nouvelle zone commerciale des Pierres Blanches (Monsieur Bricolage, Centrakor, Tom & Co, Jysk, Klara Shop, le Collectif des lunetiers, Domino's, Repair Sports), **Denain a définitivement cessé d'être « la ville des friches »**, friches héritées de notre histoire sidérurgique et industrielle, à la fois glorieuse, mais aussi si douloureuse, pour renouer avec l'activité économique et commerciale.

C'est l'aboutissement de plus de dix années de travail pour reconquérir ces 80 hectares de terrain, dépolluer les sous-sols, et permettre ces implantations, et bien entendu la création d'emplois.

Les chiffres officiels parus sont la première illustration de cette

dynamique : **le taux de chômage de notre ville est de 11,2 % de la population active contre 11,5 % à l'échelle du Valenciennois.**

240 emplois ont été créés par Maersk, 130 sur le centre commercial des Pierres Blanches et le nouveau restaurant KFC.

Les offres d'emploi ont augmenté de 21 % par rapport à 2023.

Cette dynamique doit évidemment être soutenue et prolongée avec toujours le même objectif : que Denain retrouve pleinement sa place de deuxième ville de l'arrondissement de Valenciennes, en tournant définitivement le dos, à des années de relégation.

Cela a été rendu possible par la rencontre du volontarisme politique avec l'initiative privée : c'est dans cet état d'esprit que **Denain se redresse et continuera de se développer dans les années à venir.**

Parallèlement nous poursuivons le travail de rénovation urbaine, de développement de l'offre du logement.



« Une dynamique qui doit évidemment être soutenue et prolongée avec toujours le même objectif que Denain retrouve pleinement sa place de deuxième ville de l'arrondissement de Valenciennes. »

Comme vous pouvez le constater chaque jour, les travaux de la place de centre-ville se poursuivent et tiennent les délais annoncés.

Denain aura enfin une vraie place, laquelle, avec le forum, permettra de poursuivre la dynamique de développement commercial.

Enfin, je vous confirme que **la Municipalité va renouveler cette année, le chèque « Coup de pouce » au pouvoir d'achat**, pour tous les foyers denaisiens, sans conditions de revenus : un dispositif gagnant-gagnant, gagnant pour le pouvoir d'achat et gagnant pour le commerce local.

Ensemble, on continue.

Bien à vous,

Anne-Lise Dufour-Tonini,
Votre Maire.

Développement économique



En Pro B, les Dragons de Denain Voltaire s'imposent avec la manière face à Vichy et sont toujours en course pour se qualifier pour les play-offs



« Santé Vous Bien », journée de prévention et de sensibilisation organisée au parc Zola en partenariat avec les professionnels de santé du territoire

Associations



Le Père Noël est venu récupérer en personne les lettres réalisées par les petits denaisiens au sein de l'hôtel de Ville.

Cérémonie



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française en présence de Guillaume Quénet, sous préfet de Valenciennes



Mise à l'honneur des élèves denaisiens qui ont décroché un diplôme en 2024. Chacun d'entre eux a reçu une dotation municipale



La fine fleur des jardiniers denaisiens récompensée par la municipalité lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries



Spectacle de Noël offert au théâtre municipal par le CCAS aux familles les plus démunies, avec le soutien du secours populaire

Proximité Festivités Education



Entre personnalités et symboles funéraires, visite commentée du cimetière communal dans le cadre de la semaine bleue



Cérémonie en hommage aux soldats canadiens tombés au champ d'honneur dans le cadre du 107^{ème} anniversaire de la libération de Denain



Inauguration à la médiathèque Jacques Prévert de l'antenne de l'association « Mots et merveilles » qui lutte contre l'illettrisme sur le territoire



En famille ou entre amis, plusieurs équipes ont mené l'enquête afin de démasquer le coupable de la deuxième édition de la murder family organisée par la municipalité



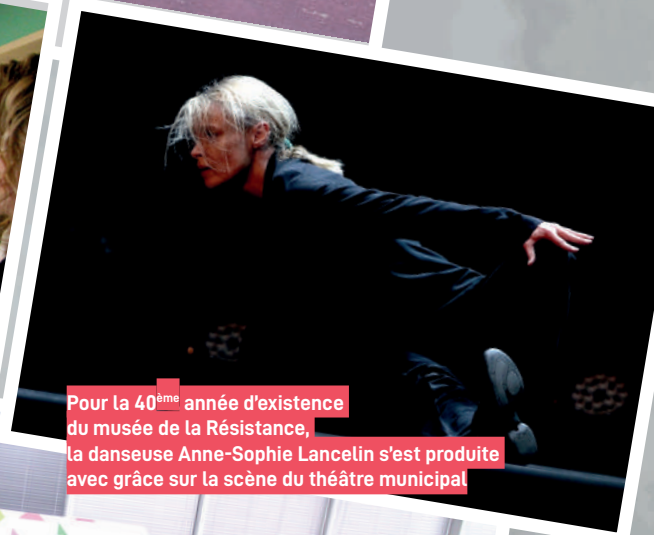
Les écoliers de Denain ont participé activement, par le chant et la lecture de poèmes, à commémorer le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice



REMERCIER 18 OCTOBRE 2024
CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE
CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE
Vendredi 18 octobre 2024
par Monsieur le sous-préfet



Comme chaque année avant les festivités de fin d'année, la Municipalité chouchoute ses aînés en leur remettant un chèque cadeau d'une valeur de 20 €



Pour la 40^{ème} année d'existence du musée de la Résistance, la danseuse Anne-Sophie Lancelin s'est produite avec grâce sur la scène du théâtre municipal



Installation du nouveau conseil municipal des jeunes, dont la mission est de coordonner la mise en place de projets en faveur de la jeunesse denaisienne



Notre Maire et les élus du conseil municipal ont accueilli les nouveaux enseignants à l'hôtel de Ville afin de leur souhaiter la bienvenue et une belle année scolaire

Cohésion sociale

Culture

Détente



DENAIN ABORDE 2025

AVEC AMBITION ET FIERTÉ

C'est dans une salle des mariages bondée que notre Maire et les élus du Conseil municipal ont adressé leurs vœux à la population. Plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation d'Anne-Lise Dufour-Tonini le samedi 18 janvier à l'hôtel de Ville.

LA NOUVELLE PLACE DE CENTRE-VILLE BIENTÔT LIVRÉE

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler à quel point notre ville est en constante mutation. Et de cibler les nombreux projets qui avancent bien : réfection des voiries et des trottoirs, réhabilitation des églises Saint-Martin et du Sacré-Cœur, renaturation dans les écoles avec la création de « Cour oasis » ... Mais surtout, Denain aura bientôt sa place de centre-ville. *« Les travaux touchent à leur fin. Prochainement, nous pourrons flâner, prendre un verre, nous restaurer, avec des îlots de fraîcheur et des arbres plantés en plus de ceux existants »* s'est félicité notre Maire.



DENAIN REDEVIENT UNE VILLE ATTRACTIVE ET PROSPÈRE

Autre réjouissance et non des moindres, *« le chômage a baissé de manière significative, notamment chez les plus jeunes. »*

L'implantation de grands groupes industriels sur la zone des Pierres Blanches (Maersk pour le compte d'Amazon, Lesaffre...) et l'installation d'un nouveau pôle de commerces et de loisirs n'y sont pas étrangères. Parce que le développement urbain et économique de Denain est le cheval de bataille de l'équipe municipale, Anne-Lise Dufour-Tonini a dévoilé

certain *nouveaux projets structurants pour l'ensemble des Denaisiens, de nature à favoriser le mieux-vivre ensemble* : aménagement d'un mini parc d'attractions au sein du parc Zola, création de zones piétonnières aux abords des écoles pour en finir avec le « Drive School », renforcement accru de la sécurité avec l'installation de nouvelles caméras et de radars automatiques et **lancement d'une box médicale, destinée à lutter contre le renoncement aux soins et permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un service de santé de proximité.**



l'école Michelet, vêtus de leurs beaux uniformes, ont conclu cette cérémonie en chantant avec brio « Les enfants de Denain » et l'hymne national. La soirée s'est achevée en toute convivialité autour du traditionnel pot de l'amitié, accompagné d'une portion de frites ou d'une part de pizza. L'occasion pour chacune des personnes présentes, de prendre le temps d'échanger avec notre Maire et les élus du Conseil municipal.

Merci à toutes et tous de votre présence.



UN BUDGET MAÎTRISÉ À L'EURO PRÈS

Dernier point abordé, celui du budget. Avoir la capacité de maintenir une gestion saine et rigoureuse des deniers de la Ville, tout en la rendant attractive, n'est pas chose aisée. *Depuis près de 12 années, notre Maire n'a de cesse de porter la casquette de « VRP » pour obtenir des subventions essentielles afin d'investir durablement et intelligemment.* À ce titre, Anne-Lise Dufour-Tonini a chaleureusement remercié l'ensemble des partenaires institutionnels (État, Région, Département, CAPH...) associés à la concrétisation des projets de la Ville.

LE BÉNÉVOLAT HONORÉ

Pour conclure ses propos, notre édile a eu une pensée émue pour Patrick Dervelle, ancien adjoint de la Ville, qui nous brutalement quitté le jeudi 16 janvier. À l'issue de son intervention, Anne-Lise Dufour-Tonini a mis à l'honneur 22 bénévoles de notre riche tissu associatif en leur remettant la médaille du citoyen d'honneur la Ville. C'est non sans une certaine émotion qu'elle a décerné la médaille du courage et de la bravoure à Bertrand Houque, qui est intervenu pour sauver la vie de deux employés d'un magasin, au péril de la sienne. Et c'est sous une standing ovation que les enfants de

LISTE DES RÉCIPIENDAIRES, FAITS CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE :

DIDIER LEHEC, CHARLES BOURGEOIS, NADIA DELCAMBRE, FATIMA BAHRI, ZOHRA BOUKFILEN, SANDRA BELLEGUEULLE, NORA BOUADI, ANDRÉ WALLEZ, EMERIC LEWANDOWSKI, LYSIANE DEVRED, MARIO MESSORI, SYLVIE DELCAMBRE, NATHALIE LOCQUET, SYLVIE LEZEUNE, FARIDA KHELIFI, NORA AMEARAY, DAVID DUBOIS, COLETTE GLACET, FRANÇOISE STIEVENARD, JEAN-PIERRE STIEVENARD, PIERRE TRACKOEN, OLIVIER BLAHA, BERTRAND HOUQUE.





FLEXTAD ET FLEXSÉSAME : UN TRANSPORT POUR TOUS

Grâce à FlexTAD et FlexSésame, Transvilles propose une mobilité souple, adaptée aux besoins des usagers, tout en favorisant l'inclusion et l'accessibilité.

FLEXTAD : LE TRANSPORT SUR RÉSERVATION EN TOUTE SIMPLICITÉ

Le service FlexTAD révolutionne l'expérience des usagers du réseau Transvilles avec 8 zones de transport à la demande couvrant 67 communes.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

FlexTAD permet de se déplacer d'un arrêt à un autre au sein d'une zone ou vers un point de rabattement (centre de soins, centre commercial, réseau structurant). Chaque zone dispose de points d'arrêt spécifiques consultables sur le site de Transvilles. Le service est accessible si :

- Le trajet s'effectue dans une des zones définies.
- Aucune ligne régulière ne dessert le trajet demandé dans les 30 minutes avant ou après.

RÉSERVER SON TRAJET FACILEMENT

Vous pouvez réserver votre transport jusqu'à 30 minutes avant le départ souhaité. Pour les trajets quotidiens, une réservation annuelle est possible, idéale pour les étudiants ou travailleurs.

Le transport à la demande est une solution flexible, réduisant la dépendance aux horaires fixes des bus classiques. « *FlexTAD répond aux besoins en temps réel, contrairement aux bus qui passent à horaires fixes* » souligne Bernard Bellegueule, responsable TPMR de Transvilles.

Ce dispositif, en service depuis septembre 2024, a vu sa fréquentation grimper de 1 500 à 5 800 usagers mensuels, favorisant ainsi l'inclusion de toutes les catégories sociales.

FLEXTAD À DENAIN

Denain est desservie par les zones FlexTAD 3 et 4 :

- **Zone 3** : déplacements entre arrêts de la zone et vers les arrêts de rabattement à l'Espace Villars, devant le centre administratif ou à la gare.
- **Zone 4** : déplacements au sein de la zone et vers l'arrêt de rabattement à l'Espace Villars.

Il est possible de passer d'une zone à une autre en utilisant un point de rabattement commun.

UN SERVICE SOUPLE ET PRATIQUE

Disponible du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 (hors jours fériés), FlexTAD garantit une mobilité fluide même en fin de journée. Tous les titres de transport Transvilles sont acceptés.

RÉSERVEZ VOTRE TRAJET :

- Par téléphone au 03 27 14 52 52 (du lundi au samedi de 8h à 20h).
- Via l'application Flexby Transvilles (disponible sur Apple Store et Play Store).
- Sur le site internet de Transvilles.

FLEXSÉSAME : UNE SOLUTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

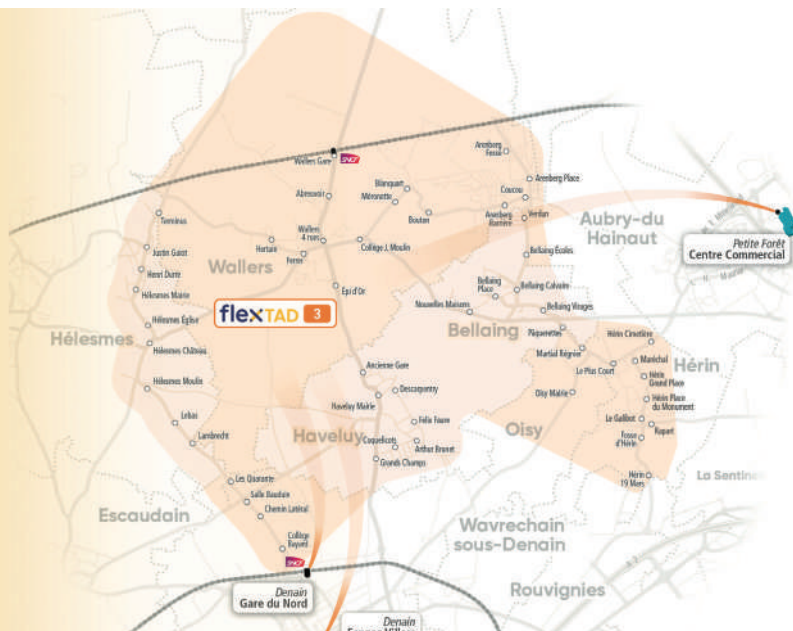
FlexSésame est un service de transport collectif destiné aux personnes à mobilité réduite ayant des difficultés à utiliser les bus et tramways Transvilles.

UN SERVICE ADAPTÉ

Ce service dessert l'ensemble du territoire (82 communes) via des circuits mutualisés pour optimiser le regroupement des usagers. Il permet



FlexTAD est le service de Transport sur réservation idéal pour simplifier vos déplacements dans la Zone 3



de se déplacer pour le travail, les études ou des sorties personnelles.

Les véhicules sont adaptés et assurent un transport porte-à-porte. Le service fonctionne sur réservation :

- Lundi au samedi : 6 h à 21h.
- Dimanches et jours fériés : 8 h à 20 h (sauf le 1^{er} mai).

Certifié NF, FlexSésame garantit fiabilité et sécurité grâce à des conducteurs formés à la prise en charge des personnes à mobilité réduite.

COMMENT BÉNÉFICIER DE FLEXSÉSAME ?

Une demande d'accès doit être faite auprès du SIMOUV :

1. Télécharger et compléter le dossier sur le site du SIMOUV.

2. Envoyer les documents nécessaires à l'adresse : SIMOUV, service TPSH, 540 rue du Président Lecuyer, Saint-Saulve (59880).

3. Un chargé de clientèle prendra contact pour expliquer le fonctionnement.

RÉSERVEZ VOTRE TRAJET :

- Via l'application Flexby Transvilles.
- Par téléphone : Allô Sésame au 03 27 14 52 28 (lundi-vendredi de 9 h à 18 h)
- Par mail : reservation@transvilles.com

CHAQUE RÉSERVATION DOIT INCLURE:

- Nom, prénom.
- Date et motif du déplacement.

- Points de départ et d'arrivée.
- Présence d'un accompagnateur (si applicable).
- Contraintes horaires éventuelles.

flexTAD

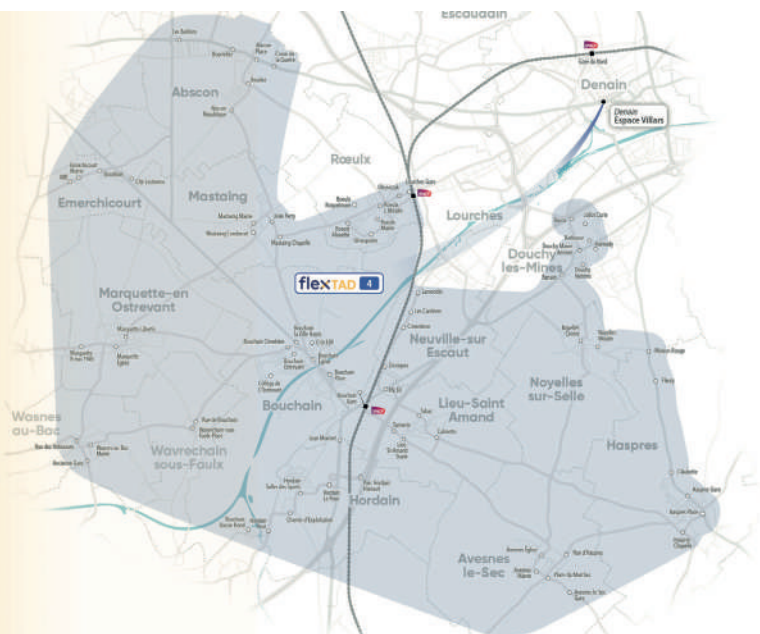
Réservez vos trajets facilement !

Téléchargez l'application flex

Envie d'en savoir plus ?
nouveau-reseau.transvilles.com



FlexTAD est le service de Transport sur réservation idéal pour simplifier vos déplacements dans la Zone 4





NOTRE MAIRE DEVENUE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le 7 décembre au théâtre municipal, devant une très large assistance, régnait une vive et saisissante émotion. L'ancien Premier ministre, Bernard Cazeneuve, a épinglé l'insigne de Chevalier de l'ordre national du mérite sur le revers de la veste de notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini.

TRENTE ANNÉES À SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'ordre national du mérite a été institué le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle. Il récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la nation française. La remise de l'insigne de Chevalier dans l'ordre national du mérite est un moment fort, célébrant l'esprit de service public et l'importance de l'engagement dans la vie démocratique. Présentée par Daniel Cotton, la cérémonie a mis en lumière le parcours remarquable de notre Maire, unanimement reconnue pour son dévouement envers les administrés de la Ville depuis près de trente années, et plus communément son action en faveur du mieux-vivre ensemble.



UN INSIGNE COMME MARQUEUR D'UN CAP

Bernard Cazeneuve et avant lui, Valérie Létard, Ministre du logement, ont salué « une femme d'exception, déterminée et une élue engagée, profondément attachée aux valeurs républicaines et qui sait fédérer autour d'elle ». Très émue devant l'interprétation de l'hymne national par les enfants de l'école Michelet, Anne-Lise Dufour-Tonini a exprimé sa gratitude et a dédié cette distinction à sa famille et à toutes celles et ceux qui œuvrent à ses côtés au quotidien pour le bien commun. « Cette distinction est un jalon qui symbolise les efforts réalisés depuis le décès de notre regretté Patrick Roy. Elle me donne la force et la motivation nécessaires pour poursuivre et intensifier le travail déjà amorcé ou

accompli, afin d'aller encore plus loin et faire de Denain, une ville attractive et ambitieuse ». Amplement méritée, cette reconnaissance, officialisée par décret publié le 2 juin 2023 au Journal Officiel de la République française, fait écho au courage et à la résilience de Denain et des Denaisiens.





LE GRAND PRIX DE DENAIN

ENTRE DANS UNE NOUVELLE COURSE

Programmée le jeudi 20 mars 2025, la 66^{ème} édition du Grand Prix de Denain Porte du Hainaut sera celle des changements : nouveau départ, nouvelle arrivée, nouveaux pavés. On vous dévoile le programme et les nouveautés de ce rendez-vous du cyclisme international.

UNE NOUVELLE ARRIVÉE

Le premier grand changement, et non des moindres, intervient avec les lignes de départ et d'arrivée. La rue Arthur-Brunet, sur laquelle les coureurs avaient leurs habitudes depuis 2009, c'est dorénavant fini ! Avec l'installation du fast-food KFC, le comité d'organisation a été contraint de chercher un nouvel emplacement répondant à tous les critères de sécurité. *« Fort du soutien apporté par les élus locaux et des services techniques de la Ville, la nouvelle ligne de départ et d'arrivée sera matérialisée à l'arrière de la place du marché, le long du boulevard du 8 mai 1945. La nouvelle arrivée sera plus technique*

mais les coureurs savent vite s'adapter » indique Dominique Serrano, le directeur du Grand Prix de Denain Porte du Hainaut.

« Le club dispose de sept courts de terre battue dont trois en indoor, deux terrains de padel intérieurs chauffés, un club house avec bar, une salle de renforcement musculaire, une salle de réunion, des vestiaires avec toutes les commodités. »

COMME UN AIR DE PARIS-ROUBAIX

Le départ sera donné à 11 heures, le peloton s'élancera sur un parcours long de 197,4 km. Après trois premiers tours d'un circuit sans grandes difficultés, il sera alors temps pour les coureurs d'attaquer la dernière boucle, celle dite des pavés. Les organisateurs ont modifié l'enchaînement des secteurs. Plusieurs d'entre eux ont déjà été utilisés lors de Paris-Roubaix et du Tour de France. Sur les 23 kilomètres pavés au menu, répartis en 13 secteurs, trois feront leur apparition: les 1200m d'Artres à Famars, les 600 m de Mastaing et enfin les 1600 m d'Abscon, situés à seulement 8 kilomètres de l'arrivée. Comme aime le rappeler notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini,

« Denain est une terre de vélo et les pavés, c'est un peu l'ADN de notre territoire ». Calé trois semaines avant Paris-Roubaix, cet événement sportif majeur fait toujours figure de course référence pour les spécialistes des pavés. Chaque année, quelques grands noms du peloton professionnel viennent prendre leurs marques à Denain. Rendez-vous le 20 mars 2025 pour une course qui s'annonce à nouveau palpitante !

LES AMATEURS ONT DROIT AUSSI À LEUR GRAND PRIX DE DENAIN

Devant l'immense succès rencontré l'année dernière, les organisateurs ont décidé de reconduire la randonnée cyclotouriste labellisée « Grand Prix de Denain ». Nouveauté cette année, l'épreuve réservée aux amateurs se « muscle » avec le partenariat d'Origine, fabricant de cycles haut de gamme. La première édition du Grand Prix de Denain Challenge by Origine aura lieu le dimanche 16 mars et sera ouverte à tous les pratiquants en bonne condition physique. **Infos (parcours et horaires) et inscriptions sur le site www.gpdenain.fr**



LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM EST LANCÉ

Les élus du Conseil municipal ont décidé de se saisir de la question du funéraire à Denain. Ainsi, la municipalité, à qui incombe « le mode de prise en charge des défunts », a validé la future construction d'un crématorium dans notre ville.

LA CRÉMATION DE PLUS EN PLUS PLÉBISCITÉE

C'est le groupe OGF, numéro un des services funéraires, qui a été retenu pour la construction et l'exploitation d'un crématorium en 2026. L'opérateur va construire, à hauteur de 3 millions d'euros, un crématorium le long de la route départementale 40, en y incluant l'extension du jardin du souvenir ainsi que l'aménagement d'un nouveau parking.

Ce projet répond à une demande en forte croissance. Quelles que soient les motivations ou croyances qui poussent près de 40% des Français à opter de nos jours pour la crémation, celle-ci est désormais rentrée à part entière dans les pratiques funéraires.

Aussi, la commune a décidé de mettre une parcelle à la disposition du délégataire de service public. Ce dernier assurera la maintenance et l'entretien du crématorium. La concession durera 30 ans. À l'issue de celle-ci, le bâtiment funéraire appartiendra à la ville. La crémation est de plus en plus plébiscitée

GAGNER EN PROXIMITÉ

En 2018, en France, 39% des familles ont opté pour la crémation lors de décès. Les autorités constatent une hausse de 1,5% de ce choix en moyenne chaque année depuis 25 ans. Dans le Nord, sur le nombre de décès en 2022, 27% des familles ont choisi la crémation. Or, il n'y a que huit crématoriums dans le département. Au plus près pour trouver un crématorium, il faut se rendre à Beuvrages et quand ce dernier est dans l'incapacité de répondre à l'urgence, il faut parcourir plus de 30 kilomètres (sites de Roost-





LES ANIMAUX DOMESTIQUES AURONT AUSSI LEUR CRÉMATORIUM

Le bâtiment funéraire a été conçu pour un maximum de 1200 crémations par an. Pour le démarrage, Emmanuel Evezard, responsable du projet, se veut plus pondéré. « Nous tablons sur 600 crémations sur la première année mais le projet a été dimensionné de manière à ajouter une deuxième ligne de crémation, si besoin ». En fin d'année, après validation des différentes étapes administratives, le chantier devrait démarrer pour une petite année. Autre donnée et non des moindres, la crémation des animaux domestiques sera également ajoutée au cahier des charges. Le crématorium animalier le plus proche se situe à Beauvois-en-Cambrésis, à plus d'une heure de route. Le groupe OGF va prévoir un espace à l'arrière du bâtiment funéraire pour y créer un crématorium animalier.

« C'était une évidence de l'inclure dans le projet car il y a une demande de plus en forte en matière d'accompagnement dans le deuil animalier » révèle Emmanuel Evezard.

Warendin ou Orchies). « C'est loin pour beaucoup de nos habitants qui ont des problèmes à se déplacer, les délais d'attente sont très longs et c'est coûteux » déplore notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini.

« Il y a un réel besoin et c'est une demande récurrente de mes habitants »

UN CRÉMATORIUM ACCESSIBLE À TOUS

Concernant l'emplacement choisi, il est idéal car « il n'y a pas de voisinage » précise notre Maire. Il y aura de surcroît une continuité funéraire avec le nouveau cimetière.

Le crématorium sera facilement accessible, soit en voiture avec le grand parking qui sera aménagé mais également avec les transports en commun puisqu'il y a la voie de tramway juste à proximité.

Le Conseil municipal se réjouit qu'un projet aussi utile que qualitatif puisse aboutir. La Ville touchera une redevance, indexée sur le chiffre d'affaires réalisé, qui sera versée au budget municipal.

UN ÉQUIPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

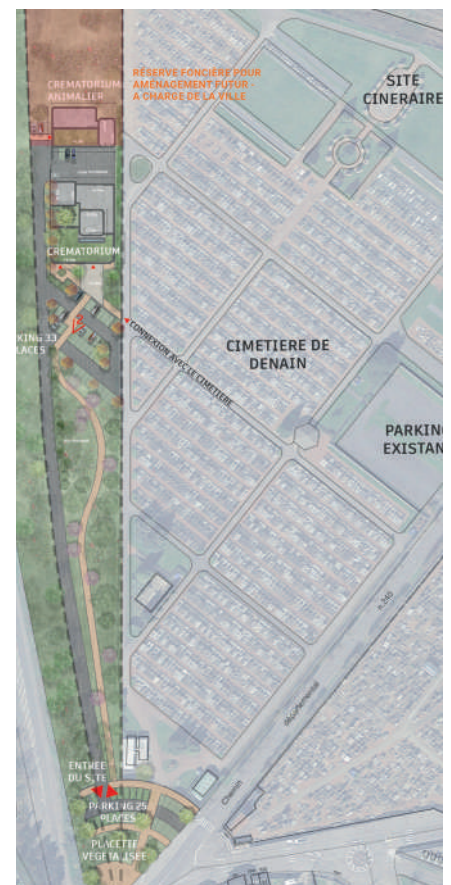
C'était une volonté des élus dans le cahier des charges. « Le coût de la crémation pour un adulte oscillant entre 600 et 700 euros actuellement, on tendra vers ça » précise notre Maire, tout en tenant compte des variations sur la tarification des coûts de l'énergie. Il y aura également un lieu de recueillement dans ce futur crématorium.

« Aujourd'hui, nous avons la capacité de créer des rituels, des hommages

personnalisés avec des films et des photos, de permettre aux familles de se rassembler et de créer un moment qui reste dans les mémoires » souligne Jean-Antoine Gourinal. Pour les aménagements annexes, le directeur des crématoriums chez OGF s'est adjoint les services d'Avantpropos, un cabinet d'architectes lillois. Du cheminement piétonnier et arboré jusqu'à la couleur de la façade du bâtiment, tout va être savamment pensé afin de garantir une sobriété architecturale et une implantation de qualité. Afin d'affirmer une volonté commune de bâtiment paysage, respectueux de l'environnement, des matériaux bio-sourcés à faible impact carbone ont été choisis pour la construction du crématorium.

DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DES FAMILLES

Pour répondre aux normes PMR, les locaux seront accessibles à chacun, les cheminements seront traités avec des rampes inférieures ou égales à 4 %. L'acoustique et la signalétique seront adaptées en conséquence. Les familles disposeront d'un hall d'accueil, d'une salle de cérémonie de 114 m², d'un espace de convivialité (si la famille veut offrir à boire et à manger) et comme la loi l'oblige, d'une salle pour assister à l'enfournement du cercueil et à la remise des cendres. La toiture, plate, sera végétalisée. Les places de parking seront engazonnées pour permettre l'absorption des eaux de pluie. Afin de préserver l'intimité, les aménagements intérieurs et extérieurs ont été imaginés pour éviter le croisement des familles. L'ensemble du site va bénéficier d'une belle lumière naturelle grâce à l'installation de baies vitrées.





CRÉATION D'UNE DIRECTION DE POLICE ADMINISTRATIVE

Pour être plus efficace dans la lutte contre les incivilités et les conflits de voisinage, la Ville restructure ses services en créant une nouvelle direction : la direction des procédures de police administrative. Elle œuvre régulièrement sur trois domaines spécifiques.

LA POLICE D'URBANISME

Les axes d'interventions de la police d'urbanisme concernent les constructions, démolitions, clôtures, enseignes, pré-enseignes et publicités. Plusieurs missions incombent aux agents. En premier lieu, celle de relever les infractions au code de l'urbanisme comme les travaux de constructions ou de démolitions sans autorisations préalables ou les travaux non conformes aux autorisations délivrées. Ils sont habilités à demander la régularisation administrative des travaux (suivie au besoin d'une modification de ceux réalisés) et à suivre l'évolution des chantiers en cours afin d'éviter que le rendu ne s'éloigne de l'autorisation délivrée.

Enfin, ils contrôlent les travaux pour valider les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Elle a pour principal objectif de rendre la ville plus propre. Cela passe par une lutte accrue contre les dépôts sauvages en insistant sur le volet verbalisation, en cas de récidive. Les agents assurent un contrôle régulier des rues pour améliorer le cadre de vie des administrés au quotidien. Dans cette optique, ils veillent à faire rentrer les poubelles qui traînent dans les rues et étudient la possibilité d'attribuer une autorisation spéciale aux habitants qui sont dans l'impossibilité de rentrer leurs poubelles, après la collecte. L'autre champ d'action des agents est de faire appliquer (selon les saisons) l'obligation d'entretenir le « devant chez soi » : les caniveaux et le bas de mur des habitations doivent être entretenus et débarrassés des herbes, par exemple.

MÉDIATION ET CONFLITS DE VOISINAGE

L'objectif prioritaire du pôle est d'apaiser les tensions entre voisins. Les médiatrices traitent les demandes d'usagers relevant de situations extrêmes : conflits dus à des nuisances sonores, à des travaux gênants... Des médiations peuvent être mises en place, en lien avec la maison de la justice et du droit. Les agents vont alors à la rencontre des usagers afin de déployer différents leviers d'action. Si les deux parties trouvent un consensus, les agents les accompagnent et assurent un suivi administratif jusqu'à la résolution du conflit. Lorsque la tentative de conciliation échoue, les agents dans une phase plus coercitive, avec mise en place de procédures administratives légalement définies.

De manière générale, cette nouvelle direction, intégrée au pôle « affaires juridiques », vise à faire appliquer les pouvoirs de police du Maire dans les domaines décrits ci-dessus.

Hotél de Ville
120 rue de Villars
59220 Denain
conflits.voisinage@ville-denain.fr



UNE SAISON CULTUELLE RICHE ET VARIÉE EN 2025

À Denain, la culture se conjugue au pluriel dans les bâtiments municipaux. Du jeu de scène aux rires en passant par un large éventail de rythmiques musicales, l'émotion sera au rendez-vous durant le premier semestre 2025. Tour d'horizon des rendez-vous à ne pas manquer.

THÉÂTRE MUNICIPAL

MARS 2025

- **Samedi 1^{er} mars** : Concert du groupe Morphine - Tribute to Indochine.
- **Mercredi 5 mars** : Spectacle musical jeune public Rêve, mêlant les arts du cirque, présenté par la compagnie Remue-ménage.
- **Vendredi 7 mars** : Le meilleur des années swing par le big band The Glenn Miller Memorial Orchestra, dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la Libération.
- **Mercredi 12 mars** : One man show 2 minutes trente d'Alexis Fredo.
- **Samedi 22 mars** : Acte 9 du festival de rock métal In Theatrum Denonium. Billetterie gérée par l'association Nord Forges, organisatrice de l'événement.

- **Mercredi 26 mars** : Spectacle Percussion Drums Project Tour présenté par le conservatoire de musique et d'arts dramatiques.
- **Vendredi 28 mars** : One man show Come back de Pierre-Emmanuel Barré.

AVRIL 2025

- **Du 14 au 19 avril** : Nouveauté cette année : le Festival du rire de Denain, un tremplin pour les jeunes talents régionaux avec sélection, accompagnement à l'écriture et à la mise en scène, concours devant un jury pro, et une finale sur la scène du Théâtre Municipal pour le gagnant.

MAI 2025

- **Mardi 6 mai** : Conte musical Pantin, Pantine, présenté par le conservatoire de musique et d'arts dramatiques.
- **Mardi 13 mai** : Comédie Bonjour Monsieur Matisse, présentée par le conservatoire de musique et d'arts dramatiques.
- **Mardi 20 mai** : Spectacle Intensément mentaliste présenté par Charlie Haid.
- **Jeudi 22 mai** : Concert du groupe So What - Tribute to Pink.

ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS

- **Les Vendredis Découverte** : Mise en lumière des artistes et groupes locaux.

En grande partie, les billets sont à retirer au Centre Pluri Accueil Municipal, rue Roger-Salengro. Réservations également en ligne : denain-billetterie.mapado.com Retrouvez tous les événements culturels sur l'appli Click&Denain

MUSÉE MUNICIPAL

- **Jusqu'au 29 mars** : Exposition « Libérer et refonder la France »
- **Le 17 mai, 19h** : La Nuit des Musées.

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

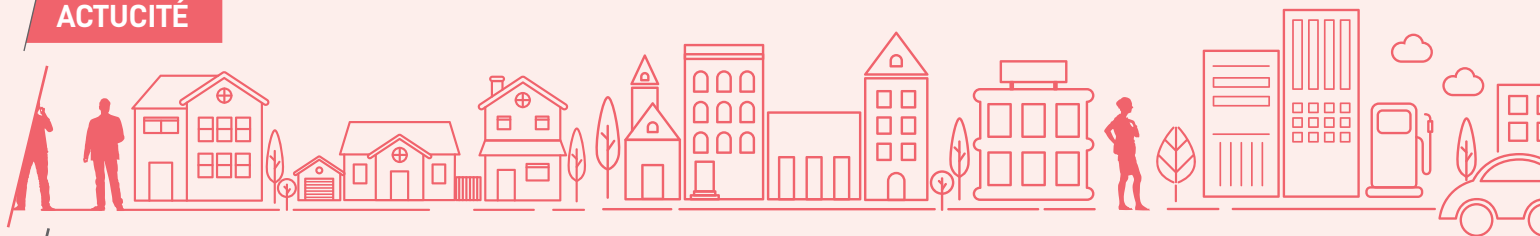
- **Les 25 et 26 mai** : Fête de l'Estampe.
- **Le 7 juin** : Exposition des travaux des élèves.

CENTRE PLURI ACCUEIL MUNICIPAL

- Dans le cadre du projet **Hors les murs**, déployé par le service culturel de la Ville, la façade du CPAM se transforme régulièrement en galerie d'art à ciel ouvert. L'objectif : faire rayonner le talent des artistes locaux et amener la culture au plus près des Denaisiens et des habitants du territoire.



< + d'infos :
rendez-vous ici



C'EST À DENAIN QUE ÇA SE PASSE !



APPEL À SOUVENIRS POUR LES 120 ANS DU CARNAVAL DE DENAIN

Le Carnaval de Denain fête ses **120 ans** en 2025, et comme chaque année, l'événement aura lieu lors du week-end de Pâques, soit les **19, 20 et 21 avril**. Pour marquer cet anniversaire historique, le comité Braderie-Carnaval souhaite raviver la mémoire de cette tradition populaire.

Les organisateurs lancent un **appel aux habitants** et passionnés qui posséderaient des **objets, documents, affiches, photos, costumes, masques, accessoires ou témoignages** en lien avec le carnaval. Ces souvenirs permettront de mettre en valeur l'histoire et l'évolution de cet événement festif, qui fait partie du patrimoine culturel de la ville.

Si vous souhaitez **partager vos archives ou anecdotes**, contactez dès maintenant le comité Braderie-Carnaval pour contribuer à la transmission de cette mémoire collective.



FLORINE COLLEDARA S'ILLUSTRE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE BODYPAINTING

Florine Colledara, originaire de Denain, s'est distinguée aux championnats du monde de bodypainting en Autriche fin 2024. Elle a terminé **troisième en camouflage** et **cinquième en catégorie ouverte**. Diplômée en arts plastiques et en maquillage spécialisé, elle a travaillé pour Disneyland Paris et la comédie musicale Le Roi Lion.

Sa préparation pour la compétition a duré neuf mois : création d'accessoires, perruque et support du mannequin. Après six heures de travail minutieux, elle a obtenu une belle cinquième place en catégorie ouverte. En camouflage, où le thème est imposé au dernier moment, elle a su relever le défi et monter sur le podium « *Pour une première participation, c'est juste formidable* », analyse Florine. Enthousiaste, elle espère concourir en 2025, mais doit d'abord trouver des sponsors pour financer sa participation.

Son travail est visible sur Facebook
et Instagram : [Fiorinartist_ink](#).

DISPARITION DE PATRICK DERUELLE : DENAIN PERD UN HOMME ENGAGÉ

Patrick Deruelle, ancien élu municipal de Denain, est décédé le 16 janvier 2024, à l'âge de 75 ans, après un long combat contre la maladie.



Très investi dans la vie publique, il a occupé **plusieurs mandats** en tant que **conseiller municipal et adjoint au maire entre 2001 et 2023**, principalement en charge **des sports, des travaux et de la sécurité**. Il a également marqué la vie associative en tant que **président du club d'athlétisme d'Escaudain (COME)**, renforçant ainsi son engagement dans le domaine du sport, ce qui lui a valu la **médaille d'or de la jeunesse et des sports**.

Retraité de Gaz de France (GDF), il était aussi un militant politique et syndical actif.

Notre Maire, Anne-Lise Dufour-Tonini, qui a passé de nombreuses années à ses côtés, lui a rendu un hommage appuyé lors de la cérémonie des vœux : « *Militant politique actif et responsable syndical investi, Patrick a marqué la vie de Denain par son engagement sincère et constant. Sa disparition laisse un grand vide pour tous les élus et les habitants de Denain* »

Fidèle à ses valeurs, il avait exprimé le souhait de faire **don de son corps à la recherche médicale**, volonté qui a été respectée par sa famille.



**Code & Examens**

- Tarif unique : 30€
- 2 sessions le matin et 3 sessions l'après-midi
- Inscription possible 1 heure avant la session sur : www.lecode.laposte.fr (auto/moto/bateau) ou en flashant le QR code correspondant



À Denain, La Poste simplifie le passage de votre examen du code Auto/Moto/Bateau

LA POSTE DE DENAIN - BOULEVARD DU 8 MAI 1945

UN CENTRE D'EXAMEN POUR LE CODE DE LA ROUTE OUVRE À DENAIN

Bonne nouvelle pour les habitants : un **centre d'examen pour le code de la route** a ouvert ses portes à La Poste de Denain. Il permet de passer le **code auto, moto et bateau (côtier et eaux intérieures)** dans des conditions optimales.

Les candidats peuvent réserver une session selon leur emploi du temps et passer leur **épreuve individuelle** dans un espace confidentiel. Le tarif est fixé à **30 €**, conformément à la réglementation de l'État.



CHANGEMENT DU RAMASSAGE DES DÉCHETS : NOUVELLES RÈGLES EN VIGUEUR

Depuis janvier 2024, le **jour de collecte des ordures ménagères a changé** : désormais, elle a lieu **chaque mardi** (au lieu du jeudi).

• **Pensez à sortir votre bac de tri le lundi soir.**

• **Les emballages recyclables et le verre sont collectés les mardis des semaines impaires.**

Les nouveaux calendriers de collecte sont disponibles **en mairie** et sur le site du **SIAVED**.

SANTÉ DES FEMMES : LA MATERNITÉ DU CH DE DENAIN RENFORCE SON EXPERTISE

La maternité du Centre Hospitalier de Denain a renforcé son équipe médicale avec l'arrivée **de nouveaux gynécologues-obstétriciens**. Les Docteurs Mtibaa, Djoudi-Lasri, Titaux et Envain sont disponibles pour des consultations spécialisées, apportant une expertise reconnue en gynécologie et suivi de grossesse.

Les Docteurs Titaux, chirurgien gynécologue, et Envain, chirurgien gynécologue spécialisé en cancérologie gynécologique, offrent également **des consultations chirurgicales pour des pathologies complexes**.

Cette équipe compétente assure une prise en charge adaptée aux besoins

spécifiques de chaque femme, **de la puberté à la ménopause**. La maternité propose une gamme de soins complète, couvrant la gynéco-obstétrique avec **des consultations pré et postnatales, des échographies 3D, ainsi que le suivi gynécologique** (frottis, colposcopie, contraception). Une attention particulière est portée aux chirurgies gynécologiques et cancérologiques, incluant **le traitement des fibromes, kystes et de l'endométriose**.

En complément, les sages-femmes de la maternité jouent un rôle essentiel en offrant des consultations de suivi de grossesse et gynécologiques, **des consultations d'aide à l'arrêt du tabac et de la rééducation périnéale**. Elles accompagnent les futures mamans dans la préparation à la naissance avec entre autres de la sophrologie ou des séances d'activité aquatique au centre Naturéo.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la maternité au 03 27 24 31 33 ou réservez en ligne sur Doctolib.



NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

DE JUILLET À OCTOBRE 2024



NAISSANCES

Kayna BOCQUET • Rosalyno RUIZ • Maddy DEMORY • Loan BASILLEN • Kessy LEGROUX • Owenn QUEVA • Ézékiel LETOMBE-LAMOT • Souheyl ACHAB • Gabriel BUSSIGNIES-MARCELINO • Mathys NOIRET-AUPETIT • Ihssane BELASRI • Sirine AMAZOZ • Alzamer BAKHET-ADAM • Elyo BAK • Léonis GOUBET • Aélyss SEMAILLE • Lina SERAÏCHE • Juliette MORTELETTE • Emma PLUCINSKI • Julian SIROS • Promesse PUIG-TOUCHANT • Mila FEDERBE • Alice PASZKIEWICZ • Edem ATALAY-FREUZE • Thaïs FIEVEZ-HURLISIS • Justine RAHIER • Laïa MORLIGHEM • Élise ROSELLE • Anis MAMOUN • Zayna FARGEAT • Luna FRANKOWSKI • Elyo MASSET • Valentina DHINAUT • Emma DAUBIES-COUSIN • Mya LANNON • Leïna MARIR • Travis VANOOTEHEM • Charlize RICHARD-FLAMENG • Lina REBOU • Djibryl SONKO • Gabin NOWACK • Gabriel CELLIER-MIDAVAIN • Thiam DELMOTTE • Maria LESAGE • Marceau DUBOIS • Kaïs TAOUSSE • Hélyna MARCINKOWSKI • Ezio CAUDRON • Joy SZNEIDER • Alonzo VANDENDOOREN • Aleksey HALAJDA • Alessio BLONDELLE • Maevy SCAILLIEZ • Kelyo MALAISE-LÉGUILLIER • Tiago PORTE • Kelya RAMELLE • Louna COQUEAU • Tylito FLAMME-PLISSIS • Omrane BOULILA • Kelyah MACAREZ • Ihsan DAMIENS • Sandro TROUSSELLE • Elaïz CARLOS • Milana LESNE • Mélina SNANI • Ahmet TURGUT • Romane KUTZA • Noé BOURLET • Romy DANÈDE • Isaac LENO • Elysia FERRÉ • Nolan LOUETTE • Cinzia DIDIO • Candice FOURNIER • Lhyam CARPENTIER • Mahé AGOUNIZERA • Rym AICHE-BOUDIEB • Soann KEULEMANS • Tom DANHIEZ • Noham MAHFOUDI • Nino DELHAYE-BARBET • Thyna BRICOUT • Abby PARMENTIER • Ilyano PRUDHOMME-MESTDAGH • Ezio HANOT-DAZIN • Ambre DEPREZ • Alexander AGAPI • Nélia DELFORT • Eva BISCH • Louis DAMIENS • Sébastien BUSIN • Eugénie PIQUE • Sophie PIQUE • Bastien LETOT • Constance VANDENBOSSCHE • Ewen LAGOUCHE • Marwa MOUDNI • Kélyan ROSE • Alba PAPIN-CRESPO • Gabin TINCHON • Aaliyah KTARI • Kélyan PLAISANT-DELENCRE • Myran BALAS • Inaya LENNE • Jade CHAVATTE • Anya DUHAMEL • Mya CHOQUET • Sacha FOURNIER • Malya DUFOUR • Alice MALIET • Lucas BÉRA • Aïna PIQOT • Adame HOARAU • Léo DUBOIS • Mohamed BAMBA • Eywen DUBRECQ • Rose MARTINCIC-CAPPELAERE • Émilien BUSIN • Liam WATTIEZ • Alejandro MOREAU • Anna SAPA • Maria ETUIN-PAVON • Mia BRÉDA-VIL • Nour AHMETI • Eden MALABOEUF-BURY • Hanz WEISS • Sasha LESPÈCE • Alaïa MINI • Achille BAILLIEU • Raphaël FAREZ • Fares BAHRINI • Sanâa

MIHOUB • Aimée SALEMBIER • Hélène RAMMERY-SKOLOZDRZYCH • Lenny LAGOUGE • Paul BOVRISSE • Alice TEMPELAERE • Tao DOYEN • Samaël RUELLE • Jonas DORGE • Mathéïs PLANQUE • Léo URBAIN • Lip COLEAU • Mia GERNEZ • Lou HETMAN • Absalom RUIZ • Livio ARAUJO • Shahin FERHOUNE • Elyo FLORENT • Kellyne DHAUSSY • Emili ZELINSCHI • Anna MONNOYEZ • Melyana SCOURFIELD • Éléna PLOUCHART.



MARIAGES

Ilyass FALI et Sabrina CADI • Pierre-Louis POIRETTE et Océane BUSQUET • Thomas DIONISI et Coralie CHARLET • Allan SOISSON et Tiffany DEPREZ • Frédéric MARGUERITAIN et Kelly HANOT • Baptiste DRUX et Maëva ZANIN • Laurent MORELLE et Nathalie DEREUCK • Fabrice MASCART et Sandrine BRUNO • Gaël LANSIAUX et Éricka MEDDAS • Mohamed RIFKI et Shayma AMAZOZ • Melvin BEKIRI et Olivia STIÉVENARD • Norman VIEVILLE et Jessica FURMANIAK • Omar JINAHIL et Farah FAÏD • Lucas USSEGLIO et Lobna MAFHOM • Jean-Marie BIGUET et Sylvie LERBIER • Cédric HAUTBOUT et Tyfaine LEDOUX • Maurice TOURIL et Ingrid BESSIRARD • Antony DUBLICQ et Carlos Manuel MIESES-ORTIZ • Paméla THÉRY et Amélie BOLLAERT • Ghiles CHENA et Lolita SAGE • Steven LATTEUR et Mathilde NÈVE • Brian DUFOUR et Cindy LEMOINE • Nicolas CARRON et Aurélie RÉMY • Guillaume LECERF et Amélie GOUPIL • Davy DELRUE et Céline LUC • Bastien LEGRAND et Déborah KERSKENS • Adrien PLACART et Mélanie BARBÉ • Dany VERMEIR et Cindy MORNEAU • Bryan POUILLE et Manon GARDIN • Christopher DUBRUNFAUT et Stéphanie COSSART • Tony LOUETTE et Graziella RIVOAL • Rémy VAN OOST et Marie CARTA.



DÉCÈS

Jacqueline THELLIER • Violette HOOKER • Guy BATAILLE • Denis GOBERT, Pierre LEVAN • Claude MORAUX • Rosa CAPELLE • Marguerite DUEZ • Gérard VILLARMET • Fabienne JAKUBEC • Cherifa BOUZAAROURA • Monique PLUCHART • Nadine WUILBAUT • Jeanne MAZUREK • Jean-Luc CAMBIER • Janine PIETRASZ • Andrée GIBON • Christian PRODENT • André WOZNIAC • Michelle BODART • Laurence FACHE • Christian VERRIEZ • Jean-Jacques LAGNEAUX • Renée PATIN • Marie-Paule FRANÇOIS • Emmanuelle JOOSTEN • Marie-Thérèse DUCATILLON • Lucienne SAUVAGE • Patrick DUSART • Louis CORINO • Jean-Pierre WOZNIAC • Gérard

GEVAERT • Émile CAUDRELIER • Marie-Claude LEGROS • Gilbert TRÉHOUT • Roger MARTINACHE • Pauline KRZEMINSKI • Daniel BRIFFOTEUX • Maria SALATI • Marie-France TISON • Marcel TISON • Bernard CHAVATTE • Mohamed BOUGJJAD • Agnès BRUNET • Michel NOWAK • Marcel DUBOIS • Christian WINTENBERGER • Jean-Pierre VELLEINE • Michel PRÉVOST • Christiane DURIEUX • Robert FLORENT • Andrée HELLE, Micheline FONTAINE • Claude MOTHY • Jean-Marie HAMPEL • José BERLY • Elisabeth VALIN • Marie-Madeleine SÉNÉCHAL • Josette BUCHET • Francis NACHEZ • Gilbert RICQ • Marie-Thérèse DESSALLE • Marc WITKOWSKI • Corinne LANDAS • Martine FLOUROU • Geneviève LASSELIN • Michel BÉTRANCOURT • Patricia BULTEZ • Cathy HIERNAUX • Lucien MAHELLE • Christiane SEMAILLE • Giulio MUCCIANTE • Laid NAILI • Hedjouba HADJI • Edmonde ALBAGNAC • Nassim BOUACHA • Sylvain MOREL, François TOUIL • Raymonde BERTIN • Julia HNATIUK • Clara SÉGARD • Alain BIGOTE • Johann BARALLE • Jean-Marc LEROY • Renée SACARDIAUX • Maria EYSOP • Jean-Luc LEDROLE • Marcel MIROUX • Marie HNATIUK • Patrick BLIN • Raymonde PLUMECOCQ • Daniel HISBERGUES • Jeannine MIELCAREK • Annie FORÇARD • Jean MALESZKA • Jean-Luc POT • Marie-Noëlle POULAIN • Hélène SARNOWSKI • Claude LEMAIRE • Dominique BIEL • Raymonde COUPIN • Sonia WAVELET • Irène KALUZA • Monique DUPONT • Bernard DUBOIS • Sylviane ULREICH • Gisèle DESPREZ • Jacqueline DISANT • Michel ANNE • Raymonde HAUTCOEUR • Colette PRUVOT • Hedwig KAPUSTA • Jean HALLIEZ • Félicienne JAMROZ • Renée MALIET • Michel MARTIN • Pascal COLLEDARA • Huguette LEDUC • Micheline CANIVET • Jean-Jacques NOTOT • Vincent LIÉNARD • Jacqueline HUYGENS • Jean-Claude DOISE • Carlo ROMANIELLO • Patrick MOREAU • Franck DUBOC • Ludovic BATEAU • Jeannine TISON • Benito AGOSTINI • Marie-Josée RIBEAUCOURT • Édouard STEFANIAK • Michel RIVAT • Laurette DELILLE • Clotilde SPY • Christine GABELLES • Louise LESUR • Michel LECLERCQ • Rudy DELAHAYE • Jeanne REGNIEZ • Roger CATTELAÏN, Charline CANONNE • Houarri ACHOUR-TANI • Janine CARTIGNY.



TRANSCRIPTIONS DÉCÈS*

Jean-Edouard BIENFAIT • Sylvie DEMANGE • Patrick SZNEIDER • Corinna MORICONI • Thérèse DJILLALI • Georgette WAXIN • Didier DISELERS • Bruno BRUYERE • Jean-Luc FELISIAK.

* Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le Maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette première.

EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Les élus du groupe

« Fiers d'être Denaisiens ! » :

Mes chers concitoyens,

Denain bouge, Denain se redresse, Denain va de l'avant ! Cette dynamique que nous insufflons avec détermination se traduit par des résultats concrets, visibles dans de nombreux domaines, et démontre que nos efforts collectifs portent leurs fruits.

L'essor industriel, économique et commercial de notre ville se confirme avec l'arrivée de nouvelles entreprises et l'implantation de commerces de proximité, favorisant ainsi la création d'emplois et renforçant l'attractivité de notre territoire. Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous poursuivons avec conviction la modernisation de Denain à travers d'importants chantiers de rénovation urbaine, qui transforment progressivement notre cadre de vie. Nos quartiers se réinventent, nos infrastructures se modernisent, et notre ville s'embellit pour répondre aux attentes des habitants.

La sécurité est également un enjeu majeur sur lequel

nous sommes pleinement engagés. L'installation de nouveaux dispositifs de vidéoprotection, le renforcement de la collaboration avec les forces de l'ordre et les actions de prévention mises en place visent à assurer à tous un environnement paisible et serein. La lutte contre la délinquance reste une priorité absolue, car nous voulons que chaque Denaisien puisse vivre et circuler en toute tranquillité.

Par ailleurs, nous avons à cœur de soutenir la vie associative, culturelle et sportive, qui constitue l'âme de notre ville. Les nombreuses initiatives portées par nos associations méritent d'être accompagnées et valorisées, car elles participent activement au dynamisme local et au bien-être de tous. Qu'il s'agisse d'événements sportifs, de manifestations culturelles ou d'activités sociales, nous sommes fiers de favoriser ces initiatives qui renforcent le lien social et l'identité de Denain.

Face aux défis financiers que rencontrent de nombreux ménages, nous réaffirmons notre engagement à soutenir le pouvoir d'achat des Denaisiens. C'est dans cette optique que nous avons décidé de renouveler le « coup de pouce » sous la

forme d'un chèque de 50 €, utilisable chez nos commerçants locaux. Ce dispositif a un double objectif : venir en aide aux familles en cette période de tension économique et soutenir l'économie locale en incitant à la consommation de proximité.

En matière de gestion municipale, le budget à venir sera à la fois responsable et ambitieux. Il sera marqué par la rigueur nécessaire à une administration saine et équilibrée, tout en intégrant des investissements essentiels pour le développement de notre ville. Nous maintenons notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux, afin de ne pas alourdir la charge financière des habitants, tout en garantissant des services publics de qualité et une amélioration continue du cadre de vie.

Denain avance et se transforme, et c'est ensemble, avec vous, que nous construisons cette dynamique porteuse d'avenir. Notre engagement est total pour faire de Denain une ville attractive, sécurisée et prospère, où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Bernard BIREMBAUT, pour le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Les élus du groupe

« Nous sommes Denain » :

Chères Denaisiennes, Chers Denaisiens, Chers Amis,

En cette nouvelle année, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que 2025 soit une année de prospérité, de solidarité et d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Depuis le 01 février le véhicule léger infirmier (VLI) du centre de secours de Denain est supprimé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord pour contrainte budgétaire. Cette mesure menace directement la réactivité et l'efficacité de la chaîne de secours et aux soutiens sanitaires de nos pompiers lors d'interventions de longues durées. Il a été demandé par nos élus, députés, sénateurs et élus locaux de maintenir ce véhicule à Denain, qui est essentiel pour la sécurité des

habitants de notre commune, sans obtenir de réponse positive du SDIS 59.

Nous entamons la dernière année pleine de ce mandat avant les élections municipales de 2026. Nous allons donc assister à de nombreuses inaugurations cette année pour essayer d'émouvoir les habitants de Denain. Nous ne sommes pas dupes sur le calendrier choisi par la majorité pour achever les travaux.

Nous avons été confrontés à l'installation illégale des gens du voyage dans divers endroits de notre ville. Nous allons continuer à solliciter la ville pour qu'elle mette en place des installations afin d'éviter les installations illégales et, par conséquent, de ne plus subir les incivilités, aux problèmes d'hygiène liés à l'accumulation de déchets.

Depuis plusieurs mois, de nombreuses personnes nous signalent qu'il n'y a plus de police municipale le matin. En effet, le manque de recrutement de

policiers municipaux ne permet plus d'avoir une police présente toute la journée. Notre groupe n'est plus informé des mesures prises par la majorité depuis la reprise de cette thématique par madame le Maire. Nous sommes insatisfaits de ce manque de transparence sur ce sujet.

Encore bravo aux agents de la police municipale pour l'efficacité de leur travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement quotidien au service de notre commune malgré le manque de personnel dans chaque service.

Les élus du groupe Nous Sommes Denain.

Frédéric BRAILLY, Joshua HOCHART, Valérie GAJDA et Jean VANDENDOOREN.

Michèle Dandois

Conseillère municipale :

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous et vos proches. Lors de la cérémonie des vœux, l'installation d'une box médicale a été évoquée. C'est une avancée, mais la désertification médicale est un problème plus profond, seule une politique volontariste favorisant l'installation des professionnels de santé sur notre territoire pourra y remédier. Aussi, la sécurité des concitoyens ne doit pas être sacrifiée par des coupes budgétaires décidées au détriment des habitants, conserver le véhicule infirmier des sapeurs-pompiers est nécessaire.

Youssef Feddal

Conseiller municipal :

A chaque magazine très peu de mots nous sont alloués pour nous exprimer devant vous

Permettez moi donc de choisir mes mots avec une attention particulière et vous souhaiter le meilleur et bien plus à l'aube de cette année 2025

Les éléments se déchainent : catastrophes et crises rivalisent de sévérité

Doit-on y voir une injonction de changer ? Je le crois Alors pour 2025 je vous souhaite de renverser la table et tout changer ! à condition que cela soit pour le mieux et à condition que le point de départ soit nous même

Puisse le vent du renouveau mettre de l'ordre du sens et de l'ambition dans notre ville

Ludovic Tonneau

Conseiller municipal :

2024 fut une année bien difficile, inflation, augmentation des factures, instabilité politique. Assez de l'augmentation des prix (piscine, cinéma...) de la circulation aléatoire, des chantiers sans fin et des reniements politiques. 2025 doit être une année charnière à Denain pour préparer les jours heureux et l'alternance en 2026 sur un vrai programme de gauche humaniste. Sur ces mots d'espoir, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et rien n'est permanent sauf le changement

120^e Carnaval de Denain

SAMEDI 19
&
DIMANCHE 20
AVRIL

DÉFILÉ

LUNDI

21

AVRIL



TOUTES LES ACTUS
DU CARNAVAL
ICI

